

8 septembre 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à la chaîne de télévision publique KBS et aux quotidiens Kyung Hyang Daily News et Joong ang Ilbo à l'occasion de son voyage en Corée du Sud, Paris le 8 septembre 1993.

QUESTION.- Je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu accepter cette interview malgré votre emploi du temps très chargé. Votre visite en Corée est d'autant plus significative qu'elle est la première visite d'un chef d'Etat français en Corée depuis l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays qui date de plus d'un siècle. Monsieur le Président, quel est le but et la signification de votre visite en Corée ?

- LE PRESIDENT.- Il n'était pas normal que tant de temps se fût passé depuis la reconnaissance des relations diplomatiques sans que les chefs d'Etat français aient fait ce voyage d'Etat, ce voyage officiel. Et moi-même j'ai plusieurs fois songé à venir, j'en ai été empêché, ce n'est pas que le voyage soit tellement difficile, mais enfin nos deux pays sont assez éloignés l'un de l'autre. Je me réjouis de m'y rendre parce que nous avons beaucoup de choses à faire ensemble. Je profite de l'occasion que vous m'offrez pour saluer d'abord le peuple coréen dont je sais le travail, les traditions, la culture et la réussite. Quand on voit ce qui s'est passé en l'espace d'une génération, on ne peut qu'être frappé par la transformation heureuse de la situation coréenne. Pourtant vous avez traversé beaucoup de difficultés, de malheur et d'épreuves. Alors, je viens pour en témoigner et pour affermir des relations qui sont bonnes mais qui ont quand même besoin d'être renforcées. Voilà ce que je viens y faire : m'adresser au peuple coréen, rencontrer les dirigeants, discuter avec eux des grands problèmes internationaux, examiner la situation des relations bilatérales, tout simplement voir votre pays dont je suis naturellement très curieux.

- QUESTION.- Vous avez accueilli en France le Président Chun Doo-Hwan en 1986 et le Président Roh Tae-Woo en 1989. Vous allez rencontrer à Séoul le Président Kim Young-Sam dans une semaine. Cette rencontre constitue donc le troisième sommet franco-coréen. Quelles sont les principales questions que vous désirez aborder avec le Président Kim ?

- LE PRESIDENT.- Oui, vous avez raison de rappeler ces rencontres. En effet, j'ai personnellement reçu en 1986 et en 1989 vos deux anciens Présidents, et je vais pouvoir échanger mes vues avec votre actuel Président, personnalité civile la première, je crois, issue d'élections démocratiques. Comme je viens de vous le dire à l'instant, nous allons traiter des problèmes actuels. Mais vous savez, une rencontre de cette importance entre chefs d'Etat n'est pas faite simplement pour traiter des dossiers et pour faire avancer des contrats, c'est utile, il faut le faire, mais ce ne serait pas suffisant, cela doit permettre aussi une meilleure connaissance et établir des relations personnelles, pour que le peuple coréen et le peuple français se sentent plus proches, que les thèmes de civilisation et de culture qui sont très développés dans votre pays, deviennent mieux perceptibles à mes compatriotes. Voilà mon objectif principal. Tout le reste on va en parler, ce n'est pas négligeable mais j'en attends surtout une relation directe et confiante entre deux grands pays qui doivent s'entraider.

QUESTION.- La Corée a donné un accord de principe à la société GEC-Alsthom pour introduire le

TGV en Corée. Ce contrat aura une influence, à son tour, sur le futur projet plus ambitieux reliant l'Europe à l'Asie. A votre avis, quel impact aura cet accord sur la coopération économique entre nos deux pays dans l'avenir ?

- LE PRESIDENT.- La France doit à la Corée une grande satisfaction. Nous avons soumis à vos spécialistes, à vos experts, à votre administration, un projet de haute technologie tout à fait remarquable mais, comme il en va de toutes les transactions commerciales, il se trouvait en concurrence avec d'autres projets qui, sans doute, avaient de la valeur. Vos experts ont jugé cela avec le plus grand sérieux, la plus grande transparence, tout s'est fait correctement et quand nous avons appris que la technologie française était retenue par vos soins, connaissant la qualité de vos responsables politiques et l'évolution des grands moyens scientifiques et techniques en Corée, nous avons été fiers de ce choix. C'est pour nous un contrat commercial important, et plus encore c'est pour mon pays un motif de fierté parce que nous nous trouvons reconnus dans un domaine où nous avons en effet des réalisations très performantes et je dois dire que la manière dont se sont comportées les autorités coréennes montrent que ce grand pays, le vôtre, prépare sérieusement ce qu'il fait.\

QUESTION.- Lors de l'expédition de l'Amiral Roze, commandant de la flotte française en Extrême-Orient, en 1866 en Corée, un assez grand nombre d'archives ont été emportées par les Français. On sait en Corée qu'il s'agissait de pratiques assez courantes à l'époque, et éprouvons même une certaine reconnaissance envers la France de les avoir précieusement conservées jusqu'à présent. D'un autre côté, l'opinion coréenne se demande si le moment n'est pas venu de récupérer ces documents relatifs à l'histoire de Corée. Pourriez-vous envisager, monsieur le Président, la restitution de ces archives à titre de cadeau au peuple coréen à la suite du choix du TGV par son gouvernement ?

- LE PRESIDENT.- En effet, vous rappelez déjà une époque ancienne où il était dans les moeurs de procéder de cette manière. Mais vous remerciez la France d'avoir précieusement conservé ces documents et vous seriez encore plus contents si on vous les rendait ! J'en ai parlé au Premier ministre français qui en a saisi l'administration responsable, et notamment la Bibliothèque Nationale. Personnellement je serais très satisfait si les documents considérés comme les plus importants, les plus utiles à la culture coréenne et à l'histoire de la Corée, retrouvaient votre pays. C'est en cours, je vous tiendrai au courant par la suite.\

QUESTION.- Pour la première fois en Corée, un Président civil a été élu, il y a six mois. Il a pris des mesures radicales pour lutter contre la corruption et introduire des réformes financières. Que pensez-vous de ces mesures prises par le Président Kim Young-Sam ?

- LE PRESIDENT.- Comment voulez-vous que je ne m'en réjouisse pas ? Nous avons nous-mêmes longtemps aspiré à détenir un jour un gouvernement démocratique. Dans notre histoire, cela a été une lente conquête, et nous avons la faiblesse de croire que c'est un type de régime plus juste et plus équitable pour un peuple que les formes qui ont été jusqu'alors admises par beaucoup de pays du monde, alors nous vous disons bravo, nous souhaitons que vous puissiez continuer. Nous avons constaté, en effet, que la population coréenne approuvait cette démarche, cela prouve un haut degré de civilisation, et j'aurai certainement l'occasion de dire à votre Président tous les souhaits que forme la France pour la réussite de son entreprise.

- QUESTION.- Dans votre livre "La paille et le grain", vous avez écrit que vous aimiez à regarder l'atlas pour vous imaginer l'avenir des pays comme le Brésil, le Japon, l'Allemagne et l'Indonésie. Avez-vous songé aussi à la Corée et à son environnement international caractérisé par la présence des quatre grandes puissances, les Etats-Unis, la Russie, la Chine et le Japon, en relation avec son problème de réunification ?

- LE PRESIDENT.- Quand j'ai écrit cet ouvrage, c'était en 1975, à ce moment-là, la Corée n'avait pas connu l'évolution qui s'est développée depuis pratiquement 20 ans. Vous veniez de loin, d'un pays ruiné par la guerre, déchiré physiquement, donc gravement atteint dans sa santé physique et morale, vous avez fait un pays en bonne santé et qui en effet s'affirme aux yeux de tous comme un partenaire de premier plan. Si j'avais donc à écrire le même livre, il est vraisemblable que j'ajouterais la Corée. Elle est entrée dans l'actualité mais je ne veux pas donner cette simple

note d'ambiance, elle est entrée dans l'actualité parce qu'elle est revenue dans l'histoire. Je n'oublie pas quand même que la Corée est l'un des pays du monde dont la réalité historique remonte au plus loin et que vous avez impressionné, influencé toutes les civilisations alentour. Je ne l'oublie pas, mais je vous répète qu'au moment où j'écrivais cela, la Corée n'était pas encore inscrite parmi les puissances économiques de la région. C'est le cas maintenant.\

QUESTION.- Le 12 mars dernier, la Corée du Nord a dénoncé, à la surprise générale de la communauté internationale, le traité de non-prolifération nucléaire. Quelle est votre opinion sur l'ambition nucléaire de la Corée du Nord et également sur la résolution souhaitable de ce problème ?

- LE PRESIDENT.- Cette décision m'a surpris comme elle a surpris, je crois, l'ensemble des chancelleries dans le monde. Elle m'a surpris et je la désapprouve. Si l'on veut que la paix dans le monde l'emporte sur les menaces de conflit, il faut absolument que la non-prolifération nucléaire soit la règle et quand on voit une décision prise en sens inverse de cette évolution souhaitable, on ne peut que la regretter, la déplorer et prendre les dispositions qui conviennent pour que cela s'arrête. Donc il faut s'adresser au gouvernement de la Corée du Nord, il faut faire ce qu'il faut, mais ne pas laisser le doute entrer dans les esprits. Cette attitude n'est pas acceptable, elle est dangereuse, et je ne pense pas qu'elle apporte quoi que ce soit à vos compatriotes séparés du nord. Je ne le pense pas parce qu'on n'imagine pas aujourd'hui un combat nucléaire isolé. Ce serait le déclenchement de grands malheurs et ceux qui s'en serviraient les premiers en seraient aussi les victimes. Donc, j'espère qu'on arrivera d'ici peu à régler ce problème.

- QUESTION.- Naturellement les Coréens le souhaitent beaucoup mais au cas où les efforts déployés par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique ou bien par les Etats-Unis et la Corée n'aboutissaient pas au résultat espéré, est-ce que, à votre avis, monsieur le Président, la France pourrait intervenir et jouer un rôle plus actif pour une résolution pacifique de ce problème ?

- LE PRESIDENT.- La France fait partie des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, et à ce titre, elle est en mesure d'intervenir utilement. Elle le fera certainement dans ce sens, d'une façon pacifique, bien entendu, mais je pense que les dirigeants de tous les pays responsables parmi lesquels je veux comprendre vos voisins et compatriotes du Nord devront admettre que c'est une grave erreur que d'aller contre le mouvement général qui nous conduit vers la paix, vers des relations pacifiques, avec une volonté de résoudre pacifiquement les conflits. C'est ce qui se passe dans plusieurs parties du monde, pourquoi pas là, dans une région dont nous avons dit qu'elle était de haute et vieille civilisation ? Cela n'a pas de sens. Quelles sont les menaces ?

- QUESTION.- Depuis longtemps la France est en concurrence sévère avec les Etats-Unis à propos de la vente de centrales nucléaires en Corée du Sud. En 1975, un projet français de transfert de technologie de retraitement du combustible nucléaire en Corée du Sud a dû être abandonné à la suite de l'intervention américaine. Aujourd'hui, si la Corée du Sud demande à la France la même technologie à seules fins pacifiques, envisagez-vous de la lui accorder ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons pris les dispositions pour que le retraitement soit limité dans le monde, et donc nous nous conformons aux dispositions mondiales auxquelles nous concourons. S'il s'agit du développement nucléaire, de l'atome civil, dans des conditions contrôlées par l'organisation internationale, nous pouvons l'accepter. Nous l'avons déjà fait ici et là, mais pour le retraitement il existe des accords sur lesquels nous n'avons pas l'intention de revenir. Quant au fait d'avoir été supplanté par les Etats-Unis d'Amérique, je ne peux pas dire que cela nous ait fait plaisir.\

QUESTION.- La création du marché unique de la Communauté européenne a précipité, pourrait-on dire, celle des blocs économiques dans le monde entier. L'unification européenne passe par l'application du Traité de Maastricht. Quand prévoyez-vous l'unification totale de la Communauté européenne ? Et quel est l'obstacle le plus sérieux à son aboutissement ?

- LE PRESIDENT.- L'obstacle le plus sérieux, ce sont les habitudes. Vous savez, le choix de créer une communauté sous forme d'union européenne, c'est la première fois dans l'histoire de l'Europe, et sans doute du monde, que cela se produit. Nous sommes tous les héritiers de vieilles et grandes traditions nationales. Nous nous sommes combattus il n'y a pas si longtemps, - deux guerres mondiales dans ce siècle - donc il faut habituer les esprits, il y a beaucoup de résistance :

les forces du conservatisme, la paresse d'esprit, la peur de l'avenir jouent contre. Mais la volonté de dominer, tout ce qui peut conduire à des conflits armés, et le fait que l'Europe soit un petit continent occupé par de très nombreux Etats jouent en faveur de cette union. Nous avons déjà réussi à Douze à créer la Communauté économique européenne, à partir de là, nous voulons construire l'Union européenne qui suppose une union monétaire, une union économique, une union politique et, le cas échéant une union de défense. Tout cela est contenu dans le Traité de Maastricht. Or, le Traité de Maastricht est maintenant ratifié. En fait, les deux pays qui posaient des problèmes, c'est-à-dire la Grande-Bretagne et le Danemark se sont ralliés et donc la ratification est acquise. Là-dessus est arrivée une crise économique, une crise monétaire qui a un peu compliqué les choses, de même les négociations sur le GATT, ont vu plusieurs de ces pays s'opposer.

- On a donc eu l'impression d'une sorte de recul de l'Europe. Je crois qu'il n'est que de circonstance et que la démarche essentielle qui est l'unité de l'Europe en commençant par les Douze, en allant plus loin bien entendu, en faisant appel à tous les autres pays démocratiques d'Europe, je crois que cette voie-là triomphera. Quand ? Le Traité de Maastricht donne des délais. Ces derniers délais s'appliquent aux années 1997-1999 à la fin du siècle. J'espère que le pari sera tenu et je ferai tout pour cela. Je pense que l'intérêt des pays signataires est de réaliser maintenant leur signature. Mais nous ne serons pas au bout de la route, vous savez. Cette union est importante. Ce n'est pas une Europe marchant d'un même pas dans tous les domaines. Il faudra continuer, il faudra que nos successeurs pensent qu'une oeuvre n'est jamais achevée et qu'il leur faudra force et imagination pour parvenir à ce qui serait un chef d'oeuvre, c'est-à-dire l'unité de l'Europe. Moi personnellement j'y travaille et j'y crois.\

QUESTION.- Monsieur le Président, il y a beaucoup de pays qui ne sont pas satisfaits des négociations de l'Uruguay Round, notamment celles portant sur les produits agricoles. Estimez-vous que ces négociations se déroulent de façon équitable ? Pensez-vous qu'elles aboutiront avant l'échéance fixée à la fin de l'année ?

- LE PRESIDENT.- S'il s'agit de marquer ce que l'on espère : moi, j'espère que les accords du GATT seront signés, parce que c'est une bonne chose pour le commerce international que de voir conclu l'accord engagé par le plus grand nombre des pays du monde. Cela dit, on ne peut pas fonder un accord de cette importance sur l'injustice. Et dans l'état présent, au moment où je m'exprime, au moment où vous me posez cette question, nous ne sommes pas encore arrivés là où nous aurions dû nous trouver. Je ne pense pas que les projets d'accords soient équitables. Je pense en particulier que pour l'agriculture française, il reste à réaliser des ententes qui ont été empêchées par certaines volontés dominantes ou dominatrices. Un bon accord, c'est quand chacun fait des sacrifices. Et au point où nous en sommes, je ne pense pas que chacun ait fait le même chemin. Alors il faut continuer de négocier. Il ne faut pas dire a priori qu'on ne veut rien, qu'on ne veut pas, il faut exiger l'équité, la justice, le réalisme. De ce point de vue, il y a encore du travail à faire. Et si je souhaite que les accords soient signés dans le temps voulu, je n'en suis pas sûr, tant que l'on s'entêtera d'autre part à refuser à la France son droit.

- QUESTION.- Monsieur le Président, en cas de veto français contre le pré-accord...

- LE PRESIDENT.- On n'en est pas là. Ne jugeons pas.. Si cela se produit, vous reviendrez, vous me reposerez la question.\

QUESTION.- La France actuellement s'implante plus activement au Vietnam que d'autres pays occidentaux. Elle y conserve des liens étroits, historiques dans plusieurs domaines. Vous vous êtes rendu en visite au Vietnam. Quel rôle entend jouer la France au Vietnam dans l'avenir ?

- LE PRESIDENT.- Le plus important possible. Nous avons des relations que l'histoire a fabriquées, souvent d'ailleurs dans la douleur. Mais il se trouve qu'une forte amitié est restée comme cela dans le fond de nos peuples. Quand je suis allé au Vietnam au mois de février dernier, j'ai trouvé dans les grandes villes que j'ai visitées, notamment Saïgon et Hanoï, un accueil populaire considérable. C'était même presque étrange quand on pense que nous en sommes encore restés politiquement et diplomatiquement presque à l'état où nous nous trouvions au lendemain de la guerre qui nous a opposés. Il y a comme une sorte de regret qu'on

ne se soit pas mieux compris. J'ai trouvé des concours et un accueil très encourageants, affectivement très forts, dont il faut tirer les conséquences pour le développement de nos relations de toutes sortes.

- Oui, c'est vrai la France a une vocation particulière au Vietnam et l'aidera du mieux possible à acquérir le statut d'un pays capable d'obtenir un meilleur développement. J'ajoute que j'avais protesté à l'époque contre le maintien de l'embargo américain sur le Vietnam. Je souhaite que toutes ces traces d'un passé détestable disparaissent et qu'on ne parle plus de blocus, d'embargo et que chacun ait les mêmes droits. La France sera proche du Vietnam pour contribuer à ce développement.\

QUESTION.- Monsieur le Président, malgré l'opération que vous avez subie l'année dernière, vous êtes en parfaite santé comme nous le voyons maintenant. Le secret de votre santé serait-il le golf ? Me permettriez-vous de vous demander quel est votre handicap et quel est pour vous l'attrait particulier de ce sport ?

- LE PRESIDENT.- Il faut pratiquer un sport si on veut bien se porter et à l'âge que j'ai, beaucoup de sports me sont interdits. Je ne me vois pas courant les 100m à pied en dix secondes ! Je ne me vois pas sauter à la perche ! Je ne me vois pas gagner une médaille d'or comme l'ont fait quelques-uns de mes compatriotes en aviron. En revanche, la marche, les sports comme le golf qui accompagnent la marche en exigeant simplement de la précision et un peu d'habileté sont des sports parfaitement adaptés à tous les âges. Le golf est pour moi un sport qui me permet chaque semaine de respirer pendant quelques heures au grand air quel que soit le temps. Quant à mon handicap, cela fait maintenant quelque 20 ans que je ne participe à aucune compétition, quand j'ai arrêté, j'avais atteint un chiffre modeste et raisonnable qui était 17, il y a longtemps. Je ne ferais certainement pas aussi bien aujourd'hui. Beaucoup de joueurs coréens qui s'affirment aujourd'hui, me battraient facilement, mais j'aurais quand même toujours plaisir à les rencontrer.

- Pour en revenir à ma visite en Corée, je voudrais parler aussi d'autres liens qui nous unissent : à l'époque dramatique de la guerre, la France a fait partie des seize nations qui sont venues à vos côtés pour la liberté et nous avons plus de 260 morts sur votre sol pour ce combat. Puis dans d'autres domaines infiniment plus récents et qui sont eux des témoignages de vie, les Coréens occupent une place importante dans la littérature et les arts français. Quand vous allez à l'Opéra Bastille, vous pouvez rencontrer M. Chung qui est considéré comme un des grands chefs d'orchestre, mais que nous avons adopté alors qu'il était tout jeune. Les exemples pourraient se multiplier. Je crois que ce voyage devrait être l'occasion de faire un nouveau bond pour que les relations soient plus constantes, plus nombreuses et plus enrichissantes de part et d'autre.

- QUESTION.- Monsieur le Président, je suis sûr que vous serez bien accueilli dans notre pays par notre peuple. Vous avez dit que le peuple coréen se souvient toujours de la participation française pendant la guerre de Corée et le sacrifice que les Français ont fait à cette époque. Pour finir, avez-vous un message à faire passer au peuple coréen ?

- LE PRESIDENT.- Je vous l'ai dit tout à l'heure puisque j'ai commencé avec cela de peur que vous ne me posiez pas la question. Je commence par saluer votre peuple dont je connais les mérites. Je sais que c'est un des peuples du monde où l'on développe l'enseignement et la connaissance du français, ce qui veut dire que nous avons des affinités multiples. Je souhaite aux Coréens paix et prospérité. Je les félicite du travail accompli. Dans quelques années la Corée sera encore plus haut dans l'échelle des valeurs internationales. Elle trouvera dans son passé toutes les leçons dont elle a besoin. Alors bon courage.\